

ELABORATION du PLAN LOCAL D'URBANISME DE VOISENON



0. Bordereau des pièces du dossier

Document approuvé



PIECES ADMINISTRATIVES

1. RAPPORT DE PRESENTATION

2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

3. ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

4. DOCUMENT GRAPHIQUE

4.1. Règlement graphique au 1/3000^e – A0 : le territoire communal

4.2. Règlement graphique au 1/5000^e et 1/2500^e – A3 : Atlas communal

5. REGLEMENT

5.a. Règlement écrit

5.b. Règlement – Recommandations : Nuancier

5.c. Règlement – Recommandations : Espèces végétales préconisées

6. ANNEXES

6.A ANNEXES SANITAIRES

6.A.1 NOTICE EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET SYSTÈME D'ELIMINATION DES DECHETS

6.A.2 PLAN DU RESEAU D'EAU POTABLE

6.A.3 PLAN DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

6.A.4. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

6.B SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

6.B.1 TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

6.B.2 PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE (ÉCHELLE : 1/10000^E)

6.C PERIMETRE DES SECTEURS RELATIFS AU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

6.D PLAN DES ZONES A RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB

6.E PERIMETRE A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUE LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN